

## Edito

Voici le mois de juin avec son traditionnel lot de festivités et d'animations dans le village. De multiples occasions de se croiser, de faire du lien, et de se faire plaisir, grâce à nos associations.

C'est aussi le 13 juin que s'ouvre l'enquête publique de modification de notre PLU. Ce dossier est accessible à la mairie pendant un mois, vous pouvez venir le consulter, rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses 3 permanences, ou laisser vos commentaires sur papier libre. Attention il s'agit d'une modification, et non d'une révision. Les évolutions ne peuvent porter que sur des sujets bien précis, excluant les modifications de zonage.

Bonne lecture !

Laurence LEMAITRE

## AGENDA

### JUIN

**Samedi 1** : Journée pétanque pour l'anniversaire des 30 ans du club (réservée aux sociétaires)

**Lundi 3 à 14h** : Pétanque concours vétérans en doublette (réservé aux licenciés + de 55 ans)

**Lundi 3** : dernier jour pour s'inscrire à la soirée grecque du 15/06 (Tél 06.77.92.69.50)

**Mercredi 5 de 14h à 16h** : Conseil de l'architecte du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Éclats en face de la mairie). Gratuit et sans RV

**Mercredi 5 de 14h à 16h** : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux à Condrieu (Bâtiment les Éclats en face de la mairie). Gratuit et sans RV

**Du jeudi 13 juin au 12 juillet 2019** : Enquête publique en mairie pour la modification du PLU

**Vendredi 14 de 16h30 à 19h** : Permanence du commissaire enquêteur pour le PLU

**Samedi 15** : Soirée grecque et danse organisée par l'Association Culturelle place de la mairie

**Samedi 15** : Fête du Foot de l'ASQV au Fautre

**Dimanche 16** : Fête des pères

**Mercredi 26 de 13h30 à 17h** : Permanence du commissaire enquêteur pour le PLU

**Samedi 29** : Kermesse de l'école organisée par le Sou des Ecoles

**Samedi 29** : Concours de pétanque en doublettes formées (1 des 2 joueurs sociétaire)

### JUILLET

**Jeudi 4** : Ciné Eté aux Haies à la tombée de la nuit (22h) dans la cour de l'école, restauration à partir de 19h

**Vendredi 5 de 16h30 à 19h** : Permanence du commissaire enquêteur pour le PLU

**Vendredi 5** : Fermeture de la bibliothèque pendant les vacances scolaires

Vacances scolaires du vendredi 5/07 après la classe jusqu'au lundi 2/09 matin

**Dimanche 7** : Concours de pétanque "challenge du Pilat" aux Haies

## ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur  
**facebook**

# MODIFICATION DU PLU DES HAIES

Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune, une enquête publique aura lieu du **13 juin au 12 juillet 2019 en mairie**.

Elle vous permettra de prendre connaissance du projet de modification qui consiste essentiellement à adapter le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et à repérer certains bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

Vous pourrez également faire part de vos remarques dans le registre prévu à cet effet.

**Des permanences avec le commissaire enquêteur** seront organisées si vous souhaitez le rencontrer en mairie des Haies :

**Vendredi 14 juin 16h30-19h / Mercredi 26 juin 13h30-17h / Vendredi 05 juillet 16h30-19h**

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### MERCI LES JARDINIERS !



Mercredi 15 mai, les bénévoles de l'association Les Haies en Fleurs ont planté les massifs du village.

Par petits groupes, selon leur imagination, ils ont redessiné certaines plates-bandes.

Ici une jarre, là une marmite... à vous de découvrir au cours d'une balade, les tableaux réalisés par nos artistes jardiniers.

C'est avec plaisir que nous redécouvrons les personnages en terre cuite réalisés par les enfants qui ont été restaurés.

Les habitants et amoureux de nature apprécieront ces massifs qui ne demandent qu'à s'étoffer pour nous offrir de belles couleurs.

Merci à tous les bénévoles qui oeuvrent de près ou de loin et qui ont à cœur d'embellir notre cadre de vie !

Planter, pailler, arroser, piocher, désherber...sont leurs actions quotidiennes et nous pouvons les féliciter.

### BIBLIOTHEQUE

"La bibliothèque fermera le **vendredi 5 juillet**.

Venez faire le plein de livres avant l'été !

Réouverture vendredi 6 septembre.

Bel été à tous !«

L'équipe biblio



© Can Stock Photo

### CARTE DE PECHE

La pêche à l'étang communal, route des Brosses est désormais autorisée uniquement avec une carte et ce jusqu'à la fermeture annuelle de la pêche.

Les amateurs de pêche peuvent obtenir cette carte familiale à 20 € auprès de l'Association Les Haies en Fleurs.

Se renseigner en mairie.

### PETANQUE

Le challenge du Pilat aura lieu le **dimanche 7 juillet aux Haies**.

Il se déroule en triplettes et est réservé aux membres des associations des communes de Les Haies, Trèves, Longes, Tupin et Semons, Pavezin et Echalas.

Inscriptions à l'avance auprès des associations des communes concernées.



L'Association Sportive des Vents (ASQV) **recherche un chef de chœur** pour la section chorale à la rentrée de septembre. Cours le mercredi soir de 20h à 22 h, au complexe du Fautre à Trèves - 69420 -

Contacts :

- Maurice Denuzière : 06 07 55 95 31 - 04 77 20 20 45

- Marie Bonnier : 06 59 15 36 17 -

[bonnierlacroix@gmail.com](mailto:bonnierlacroix@gmail.com)

- Michèle Borgne : 06 21 40 76 87 -

[michele.borgne@free.fr](mailto:michele.borgne@free.fr)



## ANIM JEUNES

Le programme des Anims Jeunes pour les **11 - 17 ans**, pour l'été arrive bientôt !

- par mail à partir du **6 juin**

- en ligne sur le site de Vienne Condrieu Agglomération à partir du **12 juin**.

Vous pourrez préinscrire votre enfant par mail à partir du 6 juin, ou en ligne à partir du 12 juin.

### Cette année, des nouveautés :

- Accueil le matin à partir de 8h30 jusqu'à 9h30 : démarrage des activités pour tous à 9h30 (hors sorties)

- Plusieurs activités proposées selon les journées : jusqu'à 3 activités journalières selon les journées

- Des transports collectifs pour les sorties avec des départs de Condrieu - St Romain en Gal (Lycée) et Loire sur Rhône pour favoriser au maximum l'accès aux activités sur l'ensemble du territoire.

### Au programme cet été :

**8 au 12 juillet** : semaine gourmande avec 3 sorties

**15 au 19 juillet** : semaine aquatique et des ateliers créatifs ou sportifs

**22 au 26 juillet** : semaine dynamique ou pas : des sorties, des ateliers, des jeux

**29 juillet au 2 août** : semaine OKLM (au calme) et des activités spécifiques pour les grands ados (14-17 ans)

**5 au 9 août** : Semaine 20 000 lieux sur Terre : activités sportives, artistiques et de découverte

**26 au 30 août** : bouge pour la planète : des défis, des sorties pour se mobiliser pour préserver notre nature

### Fermeture des Anims Jeunes du 12 août au 23 août

Contact :

Service Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération

Maison des services publics

1, place des Droits de l'Homme - 69420 Condrieu

Tél : 04 87 59 00 01

Du mardi au jeudi : 9h/12h et 13h30/17h et vendredi : 9h/12h

mail : [jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Prochainement programme complet sur le site :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/jeunesse/>



## CENTRES DE LOISIRS

Dès lors que votre enfant est scolarisé (3 ans), il peut fréquenter l'un des 6 accueils de loisirs alentours sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (Ampuis, Condrieu, Echalas, Loire sur Rhône, St Colombe et Trèves) selon les âges d'accueil des centres pour les vacances scolaires.



- Accueil de loisirs d'AMPUIS : Tél 04.74.56.15.70

- Centre de loisirs de CONDRIEU : Tél 04.74.56.61.06

- Centre de loisirs « La Rose des Vents » à ECHALAS : Tél 04.72.24.58.76

- Accueil de Loisirs « La Passerelle » à LOIRE SUR RHONE : Tél 04.78.07.08.01

- Centre de loisirs « Les Petits Futés » à ST COLOMBE : Tél 06.63.82.04.70

- Centre de loisirs de TREVES : Tél 04.72.24.91.12

## MAISON DES SERVICES PUBLICS

La Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit, etc.

**1 place des Droits de l'Homme à Condrieu**  
**Téléphone : 04.87.59.00.01**

**1) Service du Département du Rhône : protection maternelle et infantile (PMI)**  
(médecin, puéricultrice, sagefemme, psychologue) et ses services sociaux (assistantes sociales)

- Accompagnement pour une orientation, une aide pour comprendre et compléter les dossiers liés à l'autonomie (aide au dossier Personnes âgées / Personnes Handicapées) : avec RDV vendredi matin

- Permanences sociales : lundi après midi, jeudi matin sur RDV

- Permanences RSA : le lundi

- Consultations médicales pour les 0-6 ans : jeudi sur RDV

- Permanences sage femme : vendredi matin sur RDV

- Permanences pesées des nourrissons : lundi après midi et vendredi matin

Ouverture au public les Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

**2) Services Jeunesse et Emploi de Vienne Condrieu Agglomération**

- Emploi Insertion, accueil demandeur d'emploi, atelier recherche d'emploi

- Le Point Information Jeunesse, questions d'orientation scolaire, emploi de loisirs, Bafa

- Anim'Jeunes, accueil de loisirs 11 - 17 ans (mercredi après midi et vendredi soir et vacances)

Ouverture au public le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

**3) Antenne de la Mission Locale Rhône Sud** (aide à l'insertion sociale et professionnelle pour les 16 - 25 ans, projet professionnel, recherches de formations)

**4) Mutualité Sociale Agricole (MSA)**

Permanence le jeudi et vendredi - Service social (sur RDV au 06 79 85 77 34)

**5) OPAC** : Permanence le 1er mardi matin du mois, sans RDV

**6) RIVHAJ** : structure d'aide au logement des jeunes de 18 à 30 ans

Permanence le 1er mercredi après-midi du mois, sans RDV





## LES PLANTES INVASIVES : UN DANGER POUR LA BIODIVERSITE

Les espèces exotiques végétales ou animales envahissantes, c'est à dire celles qui sont implantées involontairement ou pas dans une région qui leur est étrangère, représentent la troisième cause de perte de la biodiversité dans le monde. Mais les espèces invasives représentent également des risques pour la santé humaine et ont même un impact sur l'économie. Ce sont principalement les échanges commerciaux qui sont à l'origine du phénomène. A ce jour, on dénombre 10 000 espèces exotiques en Europe, Les espèces invasives deviennent de véritables prédateurs pour les espèces indigènes.

## L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE AU COEUR DE NOS VILLES ET DE NOS CAMPAGNES

L'ambrosie est une plante invasive capable de se développer dans de nombreux milieux. Le pollen, émis en fin d'été, est très allergisant. C'est également une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

L'ambrosie, un problème de santé individuelle ET publique. L'allergie au pollen d'ambrosie touche chaque année, environ 20 % de la population en Rhône-Alpes. Il n'y a pas d'autre exemple de maladie affectant une si importante frange de la population et de façon aussi intense et récurrente.

Il revient à chacun d'entre nous de participer à la lutte.

### Que faire si je vois de l'ambrosie ?

Chez moi : je l'arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je les arrache, de préférence avec des gants.

**Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée :**

- à la mairie de la commune sur laquelle l'ambrosie est présente
- par courrier électronique à [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)
- par téléphone au 0 972 376 888
- grâce à la plateforme SIGNALEMENT-AMBROISIE :  
<http://www.signalement-ambrosie.fr/index.html>



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

### Les techniques de gestion de l'ambrosie :

Pour prévenir l'apparition de l'ambrosie dans votre jardin, aménagez le rapidement (couvert végétal ou paillis).

Si l'ambrosie apparaît, le mieux est d'agir avant la floraison et bien sûr sans pesticide par : binage, arrachage, fauchage, broyage, désherbage thermique... Attention il faut surveiller les éventuelles repousses.

**Vienne Condrieu Agglomération entreprend des actions de lutte contre l'ambrosie :**

- La coordination et l'accompagnement du réseau des référents communaux ambrosie
- Un travail avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les intervenants agricoles
- Le développement d'actions de sensibilisation en direction du grand public
- Un plan de gestion sur les bords de routes communales (végétalisation, fauchage raisonné et spécifique, arrachage)

+ d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/ambrosie/>



## REDUIRE NOS DECHETS

Vienne Condrieu Agglomération a la volonté de réduire les quantités de déchets à traiter, de maîtriser les coûts et de protéger l'environnement.

Plusieurs actions concourent à ces objectifs : développement de la filière de tri, dotation de composteur individuel, développement des filières de valorisation en déchetteries.

**Chaque habitant du territoire produit un peu plus de 260 kg d'ordures ménagères par an (hors collecte sélective, déchetterie...).**

**30 à 40% du contenu de votre poubelle (soit environ 100 kg) peuvent être compostés.**  
L'agglomération met à disposition des habitants un composteur gratuit par famille.

### À quoi ça sert de composter ?

- Réduire le contenu de sa poubelle et donc le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la collecte des déchets et à leur incinération ou à leur stockage
- Obtenir un excellent fertilisant et un amendement pour la terre de son jardin et ce gratuitement

### Ce qu'on met au compost :

Déchets de cuisine : épluchures (fruits et légumes), coquilles d'œufs, sachets de thé/ filtres à café, pain ;

Déchets végétaux : mauvaises herbes sans graine, branchages de petite taille, fleurs coupées, séchées, tonte de gazon et taille de haies en petite quantité.

### Ce qu'on ne met pas au compost :

Déchets de cuisine (viandes, poissons, fromages, laitages, restes de repas cuits, coquillages) ;

Déchets de jardin : feuilles vernissées type lierre et laurier, gros branchage, résineux (thuyas, cyprès, aiguille de pin), plantes et végétaux traités ou malades

### Trop de déchets verts ?

Vienne Condrieu Agglomération a confié à la société Agro Compost le traitement des déchets végétaux sur **la compostière d'Eyzin-Pinet**. Les dépôts sont réservés aux usagers particuliers habitant le territoire, titulaires d'une carte de déchetterie délivrée par Vienne Condrieu Agglomération. Elle doit être présentée à l'entrée du site. Les apports gratuits des particuliers sont limités à 3 tonnes par an et 500 kg par apport. Les autres apports (hors quota, apports professionnels...) sont facturables par la société Agro Compost (à Eyzin-Pinet à proximité de la route départementale 38).

**Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h**

**Le samedi : du 01/12 au 15/03 : de 8h à 12h du 16/03 au 30/11 : de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30**

Plus information : Service Environnement de Vienne Condrieu Agglomération :  
Tél. 04 74 53 45 16 - mail : [environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr) -

[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)